

**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS

contact@cctdm.fr

04.73.53.24.71

www.cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

45

Suppléants ayant voix
délibérative :

3

Conseillers représentés :

7

Total votants :

55

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 NOVEMBRE 2022 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 21 novembre 2022

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 29 novembre 2022 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Éric GARRET, Bernard LORTON, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohamed OULABBI, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Atlantique DE LAVERNAY à Christiane SAMSON
Ghislaine DUBIEN à Jany BROUSSE
Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD
Claude GOUILLON-CHENOT à Sylvain HERMAN
Catherine PAPUT à Pierre CONTIE
Didier STURMA à Isabelle FUREGON
Didier CORNET à Daniel BALISONI

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Ludovic COMBE, Michel COUPERIER, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Serge FAYET, Tahar BOUANANE.

Conseiller.e.s ayant voix délibérative : Christine PETRUCCI, Alain DESCOLS, Marc BONNOT.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE

CRÉANCES ÉTEINTES

Rapporteur : Olivier CHAMBON, Vice-Président

Vu les états de liquidation établis par le comptable du trésor pour le Budget principal et le Budget annexe Espaces d'Activités, mentionnent le nom des débiteurs, les références des titres et le montant total des créances.

Ces créances, dont les pièces justificatives sont à la disposition de l'Assemblée, sont :

Budget Principal :

Désignation	Imputation	Etat trésorerie	Validation proposée
Budget principal –Créances éteintes	6542	1 119,63 €	1 119,63 €

Budget Espaces d'Activités :

Désignation	Imputation	Etat trésorerie	Validation proposée
Budget Espaces Activités–Créances éteintes	6542	3 177,20 €	3 177,20 €

Le rapporteur informe l'Assemblée que le comptable du trésor ne peut plus procéder au recouvrement en raison, soit d'une décision de justice annulant la dette, soit parce que l'entreprise est fermée ou dissoute.

Le rapporteur propose donc d'admettre les titres des redevables en non valeurs ou créances éteintes pour un montant global 4 296,83 euros répartis entre les 2 budgets tel que susmentionné.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les créances éteintes indiquées ci-dessus pour un montant global de **4 296,83 euros**.

TOTAL VOTANTS : 55

Conseillers présents : 48

Représentés : 7

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 55

Pour : 55

Contre :

Abstentions:

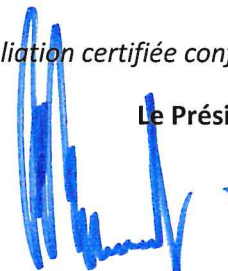
Le secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,


Tony BERNARD,
Maire de Châteldon